HAL
open science

Le tourisme : moteur de la revitalisation des espaces ruraux français ?

Magali Talandier

To cite this version:

Magali Talandier. Le tourisme : moteur de la revitalisation des espaces ruraux français ?. cahier espaces, 2008, 98, pp.132-136. halshs-00851937

HAL Id: halshs-00851937

https://shs.hal.science/halshs-00851937

Submitted on 19 Aug 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le tourisme : moteur de la revitalisation des espaces ruraux français ?

Magali Talandier

L'essor des mobilités quotidiennes, touristiques et résidentielles des populations est l'un des principaux bouleversements sociétaux qu'ont connu les pays industriels au cours des dernières décennies. L'augmentation du temps libre, l'allongement de la durée de vie, les progrès technologiques, l'amélioration des niveaux de revenus des ménages… ont permis le développement et la diffusion de ces déplacements. Les conséquences de ces mobilités, dont fait partie le tourisme, sont complexes et parfois contradictoires. Aux implications sociales et environnementales préoccupantes s'additionnent de nombreux effets salvateurs et plutôt inattendus, notamment dans les espaces ruraux. Depuis quelques années, certains territoires ruraux français non périurbains (qualifiés parfois aussi d'isolés) connaissent un réel dynamisme démographique, une attractivité résidentielle toujours plus marquée, un développement rapide des emplois, une amélioration des revenus des habitants… présentent donc des signes de développement.

L'analyse des mécanismes de cette revitalisation non généralisée, et différenciée d'un territoire à l'autre, oblige à étudier conjointement les différents leviers du développement local : des activités de production, encore fortement présentes et non systématiquement en déclin, aux poids des revenus de transferts[1], en passant par l'impact des retraités etc. (Talandier, 2007)[2]. Parmi ces moteurs de développement potentiel, quelle place et quel rôle occupe le tourisme dans les espaces ruraux ? Un rôle central, nous le verrons, que ce soit en termes de démographie, de revenus et d'emplois... mais un rôle également déstabilisant à bien des égards.

Tourisme et démographie

L'un des aspects intéressants et relativement connus du tourisme, rural notamment, tient à sa qualité de mobilité « temporaire » susceptible de se transformer en mobilité « résidentielle ». Plus d'un retraité sur trois ayant changé de région entre 1990 et 1999 habite en 1999 dans le rural (où réside comparativement 18% de la population métropolitaine). Le choix du lieu d'installation à l'âge de la retraite est en grande partie guidé par les lieux de villégiatures

---

[1] Les revenus de transferts sont constitués de l'ensemble des allocations, minima sociaux, remboursements de soin de santé que touchent les individus et qui participent à l'amélioration de leur condition de vie.

[2] TALANDIER Magali (2007). Un autre modèle de développement hors mondialisation. Le cas du monde rural français. Thèse de doctorat, CRETEIL-Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-XII, polyg. 379 p. + annexes.

Consultable à l'adresse : http://talandier.com/thesetalandier.pdf

antérieurs, que ce soit dans une résidence secondaire[3] ou non. Cribier et Kych (1999)[4] ont suivi ces migrations pour une cohorte de retraités parisiens. Le choix de la commune de migration est connu par 88% de ces migrants (76% y ont passé des vacances, alors que seuls 20% en sont originaires et 13% y ont travaillé). Le tiers des enquêtés possédait auparavant une résidence secondaire sur place et, pour les deux tiers d'entre eux, l'achat avait été fait précisément pour la retraite.
Ainsi, l'attractivité récréative d'un territoire semble pouvoir se transformer à terme en attractivité résidentielle. Ce qui signifie aussi que les motivations qui guident le choix de son lieu de vacances convergent vers celles qui guident le choix de son lieu de résidence ! Ce programme « touristico-résidentiel » joue un rôle décisif dans le repeuplement récent et plus ou moins marqué des campagnes.

Le touriste n'est pas un résident à temps complet, il est un résident à temps partiel. Ces temps partiels mis bout à bout finissent néanmoins par constituer une population importante de personnes qui se déplacent, se logent, consomment, sont demandeurs de services, de commerces, d'infrastructures etc. Les touristes ne sont pas résidents mais ils sont présents, tout comme les résidents sont à leur tour parfois absents de chez eux… et présents ailleurs. Cette notion de présence est statistiquement évaluée depuis 2005 par le ministère du Tourisme (Terrier, 2006)[5]. On connaît, pour chaque département, la population effectivement présente sur l'année. La population présente correspond à la population résidente à laquelle on soustrait les absences des résidents (partis en déplacement, professionnel ou non, pour une nuitée au moins) et à laquelle on rajoute la présence des touristes sur le territoire. Lissé sur l'année, cet indicateur permet de raisonner non plus sur le nombre de personnes recensées, mais sur le nombre de personnes réellement présentes, indicateur de besoins et de contraintes locales.
Ainsi, on sait que Paris, qui figure au palmarès des places touristiques mondiales n'a finalement pas plus de personnes présentes à l'année dans ses rues que celles recensées. Le départ des Parisiens efface l'atout touristique de la ville, ou l'atout touristique de la ville comble le déficit de consommation des Parisiens. Autre exemple, la Lozère qui mise sur 90 000 habitants en 2010 (en 1999, elle en comptait 70 000) a déjà atteint son objectif. Elle bénéficie, en effet, d'un taux de présence de 125. Ce taux est le rapport entre la population présente à l'année et la population résidente, il est indiqué en indice. Un indice égal à 100 signifie que la population présente est égale à la population résidente. Un indice égal à 125, comme en Lozère, indique qu'il y a, par rapport à la population recensée, 25% de personnes

---

[3] Le poids des retraités dans les immigrants vers les espaces ruraux est d'autant plus élevé que la part des résidences secondaires dans le parc de logement est important (cf. Talandier, 2007).

[4] CRIBIER Françoise, KYCH Alexandre (1999). *Les parcours résidentiels de fin de vie d'une cohorte de retraités de la région parisienne.* Lasmas-Institut du longitudinal, Iresco, CNRS, Paris, Cahiers de Recherches de la Mire n° 5 - mai 1999, 40 p.

[5] TERRIER Christophe (dir) (2006). *Mobilité touristique et population présente – Les bases de l'économie présentielle des départements.* Édition Direction du Tourisme, 67 p.

Voir aussi le site de Christophe Terrier : www.christophe-terrier.com

en plus à l'année dans le département, soit une population présente à l'année qui dépasse les 90 000 personnes pour ce département.

Les données départementales, certes fort instructives, ne répondent cependant pas aux besoins d'une analyse territoriale plus fine. Une désagrégation de ces données départementales à l'échelle communale, pour être ensuite ré-agrégées selon le territoire étudié est proposée dans Talandier (2007)[6]. D'après ces estimations, les espaces ruraux présentent des taux de présence très élevés, atteignent 27% par rapport à la population recensée dans le rural isolé. Ces décalages entre population présente et population résidente ont des implications directes en termes d'action publique, en termes également de demande pour les entreprises des secteurs publics et privés[7].

C'est également à partir de ces données, portant aussi bien sur les touristes français qu'étrangers que l'on a pu comparer, et relativiser, le poids des installations des étrangers (on pense souvent aux britanniques) dans les campagnes (Talandier, 2008)[8]. 638 000 étrangers résident en France en 1999 alors qu'ils étaient à l'étranger en 1990. Parmi eux, 10% se sont installés dans un bassin rural[9], représentant en 1999, 2% de la population locale (avec des écarts évidents marqués d'un département à l'autre). En 2005, les touristes étrangers représentent l'équivalent d'une population de 1,5 million de personnes présentes à l'année en France, soit deux communes comme Marseille et l'équivalent de 518 000 personnes sur l'année pour les seuls bassins ruraux. Un tiers de la population annuelle des touristes étrangers en France « réside » donc temporairement dans les bassins ruraux. Dans les bassins ruraux les plus touristiques qui englobent les stations de ski des Alpes, le nombre de touristes étrangers représente l'équivalent de 35% de la population locale ! En moyenne dans les bassins ruraux, ce taux est de 5,2% en 2005.
Un petit calcul rapide montre que chaque année, les bassins ruraux accueillent, en touristes étrangers, l'équivalent d'une population de 518 000 personnes, ce qui équivaut à 76 années d'immigration internationale vers le rural (au rythme de l'immigration entre 1990/99). Dit autrement, en 76 ans, le nombre d'étrangers installés dans les bassins ruraux serait équivalent à la population des touristes étrangers présente chaque année dans ces mêmes bassins. Si l'installation définitive des étrangers dans les campagnes françaises mobilise de nombreux acteurs ruraux, on peut affirmer, sans trop de risque, qu'en termes de personnes concernées,

---

[6] (op. cit)

[7] Dans le cadre d'un rapport de recherche réalisé pour la Poste, on avait mis en évidence le lien significatif entre les chiffres d'affaires réalisés dans les activités du courrier et ces taux de présence. L'impact était d'autant plus fort que la demande se situait dans les zones rurales, zones où, en raisonnant uniquement sur des populations recensées, en statique qui plus est, la Poste avait oublié qu'elle bénéficiait, certes d'un réseau de bureaux peut-être trop lourd et trop dense, mais d'un réseau hautement envié par les prestataires de services de proximité.

[8] TALANDIER Magali (2008). *Etrangers dans les campagnes : un facteur du développement économique des espaces ruraux ?* In Etrangers dans les campagnes, actes du colloque organisé par le CERAMAC à Vichy les 18 et 19 Mai 2006, publication au Presse universitaire Blaise Pascal, en cours d'édition.

[9] Bassin de vie délimité par l'Insee polarisé par une commune de l'espace à dominante rurale, cf. définition de l'Insee.

mais aussi en termes de dépenses, de revenus injectés et donc d'emplois créés, l'impact de ces résidents étrangers est bien moindre que celui des touristes étrangers.

Le tourisme est donc un levier incontestable du repeuplement rural, tant par son impact sur le choix d'un lieu de vie à la retraite ou non, que par l'accroissement démographique annuel qu'il constitue en termes de population présente.

Le tourisme : porteur de revenus et générateurs d'emplois

Les dépenses des touristes représentent un apport financier extérieur pour les territoires. Ces flux de revenus que les territoires parviennent à capter sont de plusieurs natures et constituent les moteurs du développement local (Davezies, 2008)[10]. Ainsi, le développement ne dépend pas uniquement, comme on le lit encore trop souvent, de la capacité des territoires à créer de la richesse, c'est-à-dire à attirer des entreprises compétitives, exportatrices… mais dépend aussi, et surtout, de leur capacité à capter des revenus (retraites, salaires des navetteurs, revenus de transferts, dépenses des touristes etc.). Les travaux menés depuis quelques années par l'équipe de l'ŒIL permettent aujourd'hui de mesurer ces flux de revenus entre les territoires sur une période récente (2005). Le tableau ci-dessous décompose la répartition des différents revenus qu'un territoire peut capter à l'extérieur, revenus que l'on appelle également « base » des économies locales.

Répartition des revenus « basiques » en 2005

	Bassins de vie urbains	Bassins de vie périurbains	Bassins de vie ruraux	**Ensemble des bassins de vie**
Base productive, secteur privé	**23%**	**10%**	**14%**	**20%**
Base résidentielle	**42%**	**69%**	**62%**	**48%**
dont salaires des navetteurs	*8%*	*40%*	*17%*	***13%***
dont retraites	*24%*	*20%*	*25%*	***24%***
dont dépenses touristiques	*10%*	*9%*	*20%*	***11%***
Base publique (traitements des fonctionnaire	**11%**	**4%**	**5%**	**9%**
Base sanitaire et sociale	**24%**	**18%**	**20%**	**23%**
dont revenus sociaux	*13%*	*10%*	*12%*	***12%***
dont remboursements des soins de santé	*12%*	*7%*	*8%*	***11%***
Total	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : Talandier, 2007, d'après les données Unedic, DGI, ministère du Tourisme, CAF, Drees, Insee.
Notes de lecture :
Les bassins de vie sont ceux proposés par l'Insee, qualifié d'urbains, de périurbains, de ruraux par l'auteur selon la nature de la commune qui polarise les déplacements de la population du bassin (pôle urbain ou commune périurbaine ou commune de l'espace à dominante rurale). Pour plus d'informations, cf. définitions sur le site de l'Insee ou encore l'article de B.H. Nicot disponible à l'adresse suivante : http://www.sirius-upvm.net/doc/geo/urbain-rural.pdf
Les revenus basiques correspondent aux revenus que captent ces bassins de vie à l'extérieur. Ils constituent les moteurs des économies locales. Leur impact dépend ensuite de leur propension à être dépensés localement (cf. Davezies, 2008 pour plus de détails). La base productive privée est constituée des revenus que génère la vente de

[10] DAVEZIES Laurent (2008). *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*. Paris, Seuil, col. La République des idées, 2008, 110 p.

produits fabriqués localement et exportés (vendus en dehors de ce même bassin de vie) ; la base résidentielle comprend les revenus captés grâce aux atouts résidentiels des territoires ; la base publique comprend les traitements des fonctionnaires ; la base sociale et sanitaire intègre tous les revenus de transferts.
La méthodologie détaillée de ces calculs est disponible dans la thèse de Magali Talandier, Annexe p.54 : http://talandier.com/thesetalandier.pdf

D'après nos estimations, les dépenses touristiques représentent en moyenne dans les bassins de vie 11% de cette base, ou de ces revenus territoriaux. Ce taux atteint 20% dans les bassins ruraux. Le potentiel que constitue cet apport financier dans les campagnes est considérable. L'enjeu devient alors de maximiser la dépense de ces flux localement, de favoriser la consommation « sur place » et de minimiser les évasions[11]. Les effets de cette consommation locale des touristes se retrouvent dans le dynamisme de l'emploi, et tout particulièrement dans la part et l'essor des emplois tournés vers la demande locale (commerces, services aux personnes, hôtels, restaurants, cafés, une partie du BTP…). Un travail mené récemment (Talandier, 2007) sur les modèles de développement rural montre que les espaces ruraux sont d'autant mieux dotés en commerces et services qu'ils sont touristiques. Plus généralement, les créations d'entreprises ainsi que la forte présence d'entrepreneurs indépendants, tout comme la croissance de l'emploi salarié privé sont plus élevés dans les bassins ruraux qui bénéficient d'importants apports de revenus touristiques. On a également pu mettre en avant le lien positif entre le tourisme et certaines activités de production spécifiques ou territorialement ancrées (produits AOC, ou produits issus d'un savoir-faire local). L'impact du tourisme sur l'emploi local dépasse donc largement le cadre des secteurs traditionnels de l'hôtellerie ou de la restauration[12].

Le tourisme constitue sans contexte une des clés d'explication de la revitalisation de certains espaces ruraux. Est-ce suffisant pour en faire l'unique voie de développement ? Evidemment non, d'autant que ces mécanismes de développement présentent également un certain nombre de limites.

Equilibrer et diversifier ses ressources

Le tourisme participe à ces processus de développement que l'on peut qualifier de résidentiels dans le sens où ils reposent sur les atouts résidentiels (et/ou récréatifs) des territoires et non sur leurs atouts productifs. Ces mécanismes expliquent la revitalisation en cours de certains espaces ruraux français. Les territoires ruraux touristiques et ultra-résidentiels apparaissent, on l'a dit, comme plus dynamiques, mais ils entretiennent et génèrent de fortes inégalités

[11] L'ŒIL travaille actuellement sur cette deuxième phase du modèle : à savoir l'estimation des propensions à consommer localement ou sur 100 de revenus potentiels combien sont effectivement dépensés localement. A ce jour, nous abordons la partie consommation à travers l'étude des emplois dans les secteurs tournés vers la demande de biens et services locale (commerces, services aux personnes, hôtels, restaurant…).

[12] Le lecteur intéressé peut aussi consulter les travaux de Dominique VOLLET, notamment :

VOLLET Dominique (2007). Revisiter la théorie de la base économique : Vers de nouveaux regards sur les liens entre tourisme et développement territorial ? À paraître dans *Loisir et Société*

sociales dans une ambiance de pression foncière et, parfois de conflits d'usage. Par exemple, ces processus résidentiels sont d'importants pourvoyeurs d'emplois pour des personnes peu ou pas qualifiés, souvent jeunes, peu mobiles. Ces emplois offrent une réponse au chômage élevé des jeunes peu qualifiés. Cependant, ces emplois demeurent souvent précaires, peu rémunérés, à temps partiel. Ainsi, les processus de développement résidentiel reposent et entretiennent de fortes inégalités sociales. Ces processus sont également pourvoyeurs de conflits d'usage, de craintes et d'interrogations chez les élus. Par ailleurs, dans les bassins ruraux les plus touristiques, on note que ces fortes inégalités, ces salaires et revenus des indépendants plutôt faibles se conjuguent avec une pression immobilière, altérant le revenu réel (ou pouvoir d'achat) des individus. Bien que toujours très attractifs en termes de migrations résidentielles, ces bassins enregistrent d'ailleurs de forts taux d'émigration. On sait également que l'attractivité résidentielle (et touristique) des campagnes repose sur leurs aménités paysagères, environnementales… sur une rente altérable, fragile, en concurrence avec d'autres territoires. Enfin, ces mécanismes sont portés par l'essor des mobilités, combien de temps pourrons-nous encore assumer ce modèle de société ?

Le « tout résidentiel » (comme le tout productif) ne paraît ni souhaitable, ni réaliste. L'ultra-spécialisation de certains lieux dans l'accueil de retraités, dans les activités touristiques comme dans un seul secteur de production n'est pas porteuse d'équilibre et de développement. Qu'ils soient ruraux ou urbains, les territoires puisent leur énergie dans la diversité de leur fonction, offrant ainsi à la population une gamme étendue et diversifiée de services, d'emplois, complémentaires les uns aux autres. « L'usage de nature » pour reprendre les termes de Perrier-Cornet[13], les politiques environnementales qui l'accompagnent ou encore la hausse des coûts de transport constituent, et constitueront de plus en plus, des remparts face à des dynamiques qui seraient extrêmes. L'enjeu sera alors de parvenir à concilier ces nouvelles nécessités et contraintes environnementales avec le développement, récent et encore fragile, des espaces ruraux.

[13] PERRIER-CORNET Philippe (2004). L'avenir des espaces ruraux français, dynamiques et prospectives à l'horizon 2020. *Futuribles*, 299, p.77-95.